



RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2025

Verneuil d'Avre et d'Iton

Conseil Municipal

Lundi 10 février 2025

19 heures

Salle des Fêtes de Francheville

La situation des finances publiques

- ➔ **Budget 2025 voté** le 6 février, après 4 mois de marathon parlementaire
- ➔ **Procédure de déficit excessif** engagée à l'encontre de la France par la Commission Européenne : sont attendues des mesures correctrices pour respecter les critères de Maastricht
- ➔ **Dégradation de la note financière de la France** par les agences de notation au 1^{er} et 2^{ème} semestre 2024
- ➔ **Augmentation des taux d'intérêt auxquels la France emprunte** : correspondent à ceux de plusieurs pays du sud de l'Europe (2,9 % pour un emprunt sur 10 ans)

Le contexte global en quelques chiffres

- ➔ **Déficit** prévisionnel du budget de l'État : 5,4 % du PIB
- ➔ Prévion de **croissance** : 0,9 % (Banque de France)
- ➔ **Dette publique** estimée à 114,7 % du PIB, soit 3 300 milliards d'€
- ➔ Retour d'une **inflation** plus modérée : 2 % en début 2025 puis 1,5 % pour l'année 2025
- ➔ **Épargne** des ménages élevée et en augmentation : 18,8 % (*14,6 % avant crise sanitaire*)
- ➔ Remontée du taux de **chômage** qui pourrait s'établir à 7,8 % (Banque de France)
- ➔ Baisse des **taux d'intérêts** pour les ménages fin 2024 mais la BCE ne s'engage sur aucune trajectoire de ces taux pour 2025.

Les bases de la construction du budget communal 2025

► **Concours financiers de l'État :**

Stabilité des dotations dont l'enveloppe serait constante

- En fonctionnement : *dotations globale de fonctionnement, dotation de solidarité rurale et dotation nationale de péréquation*
- En investissement : *dotations d'équipement des territoires ruraux, dotation de soutien à l'investissement*
- Mais baisse de l'enveloppe du Fonds vert

Maintien du taux de FCTVA pour les opérations d'investissement à 16,404 % et suppression envisagée pour les dépenses de fonctionnement (- 23 400 €).

► **Revalorisation des bases fiscales** à hauteur de l'inflation 2024 soit 1,7 %.

Les perspectives budgétaires communales

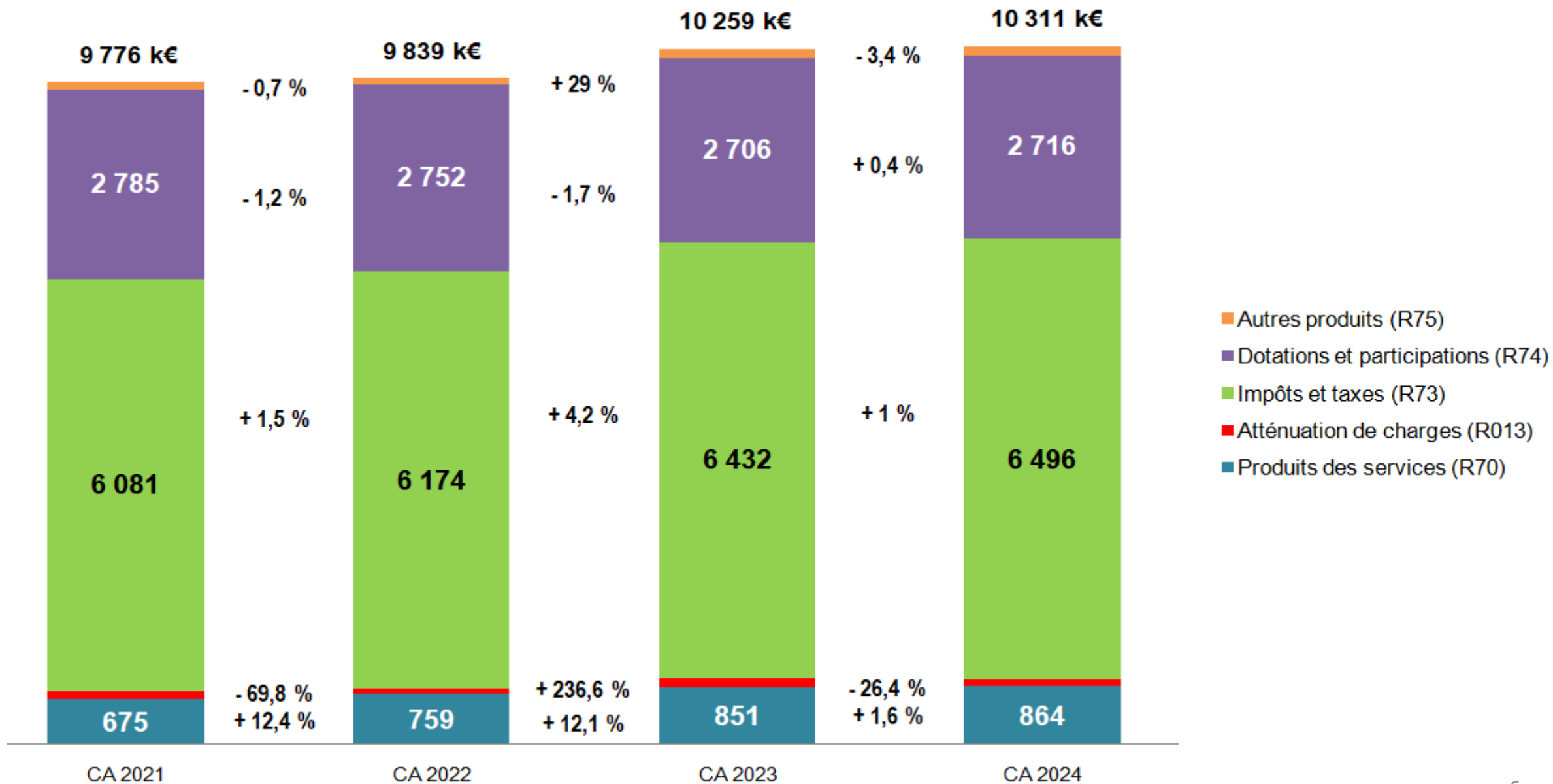
Section de fonctionnement

1. Évolution prévisionnelle des recettes

En 2025, pour ne pas grever davantage le budget des ménages :

- maintien de l'ensemble des tarifs communaux à leur niveau de 2024 ;
- conformément aux engagements pris, maintien des taux de fiscalité locale

Verneuil d'Avre et d'Iton - Recettes de gestion en k€ (détail par chapitre)



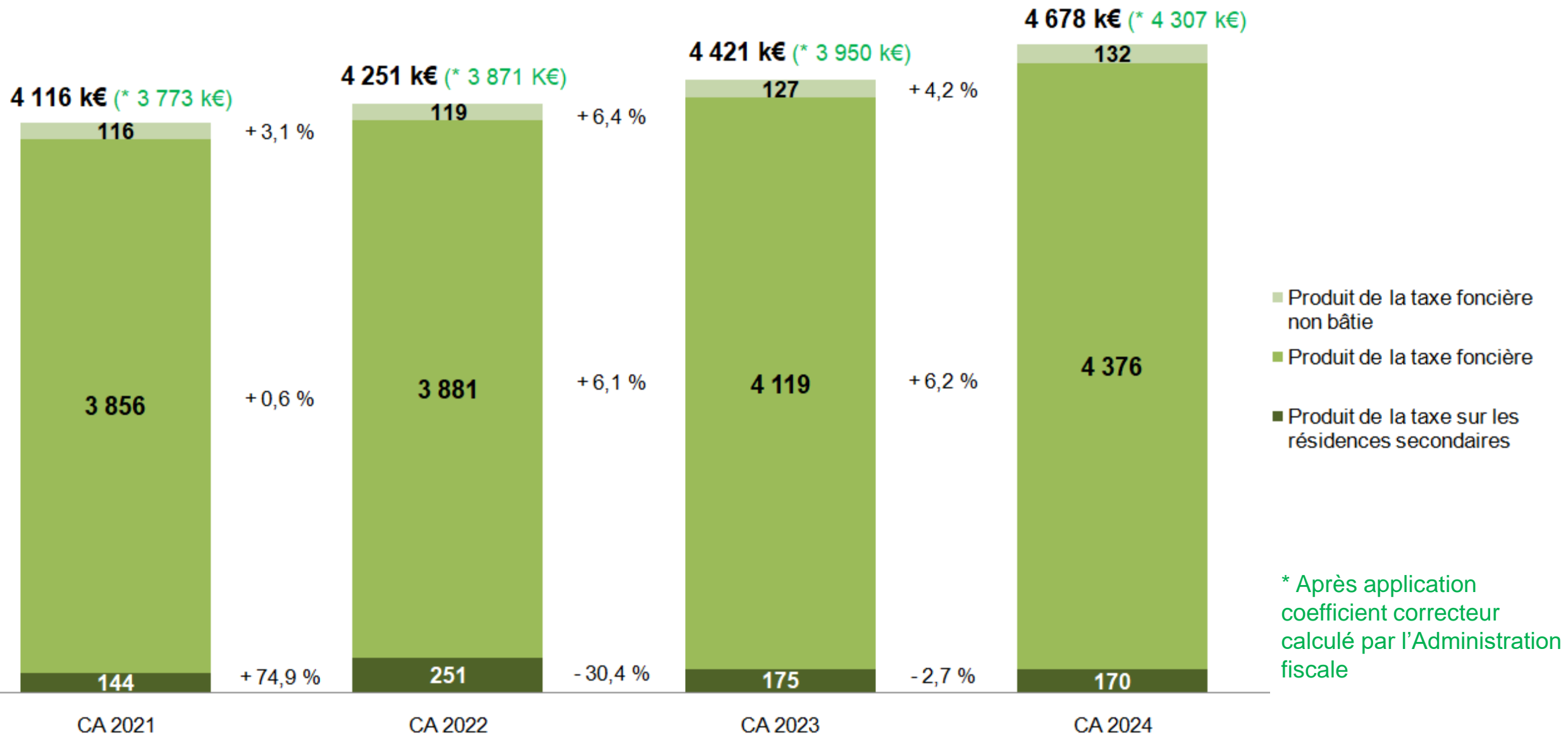
► La fiscalité

➔ Rappel des taux

Taxes de fiscalité locale	2021	2024	2025
Taxe d'habitation résidences secondaires	15,27	15,27	15,27
Taxe foncière sur les propriétés bâties	42,94	42,94	42,94
Taxe foncière sur le non-bâti	45,18	45,18	45,18
Taxe d'habitation sur les logements vacants	15,27	15,27	15,27

- ➔ Maintien des taux depuis 2021
- ➔ Coefficient de revalorisation des bases fixé par l'État à 1,7 %
- ➔ Maintien de la taxe d'habitation pour les logements vacants et les résidences secondaires

Verneuil d'Avre et d'Iton - Produits de la fiscalité des ménages (en k€)



➔ Évolution des produits de la fiscalité

	2020	2021	2022	2023	2024
THLV	72 689 €	61 643 €	51 231 €	71 936 €	84 405 €
TFPNB	115 551 €	115 661 €	119 764 €	127 479 €	132 360 €
TH+TFPB	3 522 119 €	3 596 382 €	3 700 012 €	3 751 075 €	4 090 442 €
TOTAL	3 710 359 €	3 773 686 €	3 871 007 €	3 950 490 €	4 307 207 €

➔ Évolution des produits de la fiscalité de 16 % sur les cinq dernières années ; et 9,03 % entre 2023 et 2024

► Les dotations de l'État

	2020	2021	2022	2023	2024
Dotation globale de fonctionnement	1 446 469 €	1 406 696 €	1 377 030 €	1 352 829 €	1 374 769 €
Dotation de solidarité rurale	544 722 €	537 253 €	536 735 €	551 689 €	563 654 €
Dotation nationale de péréquation	150 219 €	135 198 €	127 472 €	121 451 €	122 266 €
TOTAL	2 141 410 €	2 079 147 €	2 041 237 €	2 025 969 €	2 060 689 €

- Légère hausse des dotations de l'État en 2024
- Prévision prudente pour 2025 : 2 040 000 €, bien que le classement de la commune en zone France Ruralité Revitalisation devrait induire une pondération de la DSR

► Les autres recettes de fonctionnement

➔ Les produits des services (chapitre 70)

- ➔ Baisse des recettes de restauration scolaire : - 20 000 € (*diminution des effectifs*)
- ➔ Suppression des recettes du dépôt de pains de Francheville à compter d'avril :
- 40 000 € (projet de prestation de services à une association d'insertion)

Évolution 2021 à 2025 (prévision)

2021	2022	2023	2024	2025
675 073 €	758 927 €	850 679 €	863 858 €	787 000 €

➔ Les autres produits (chapitre 75)

Essentiellement la location des immeubles

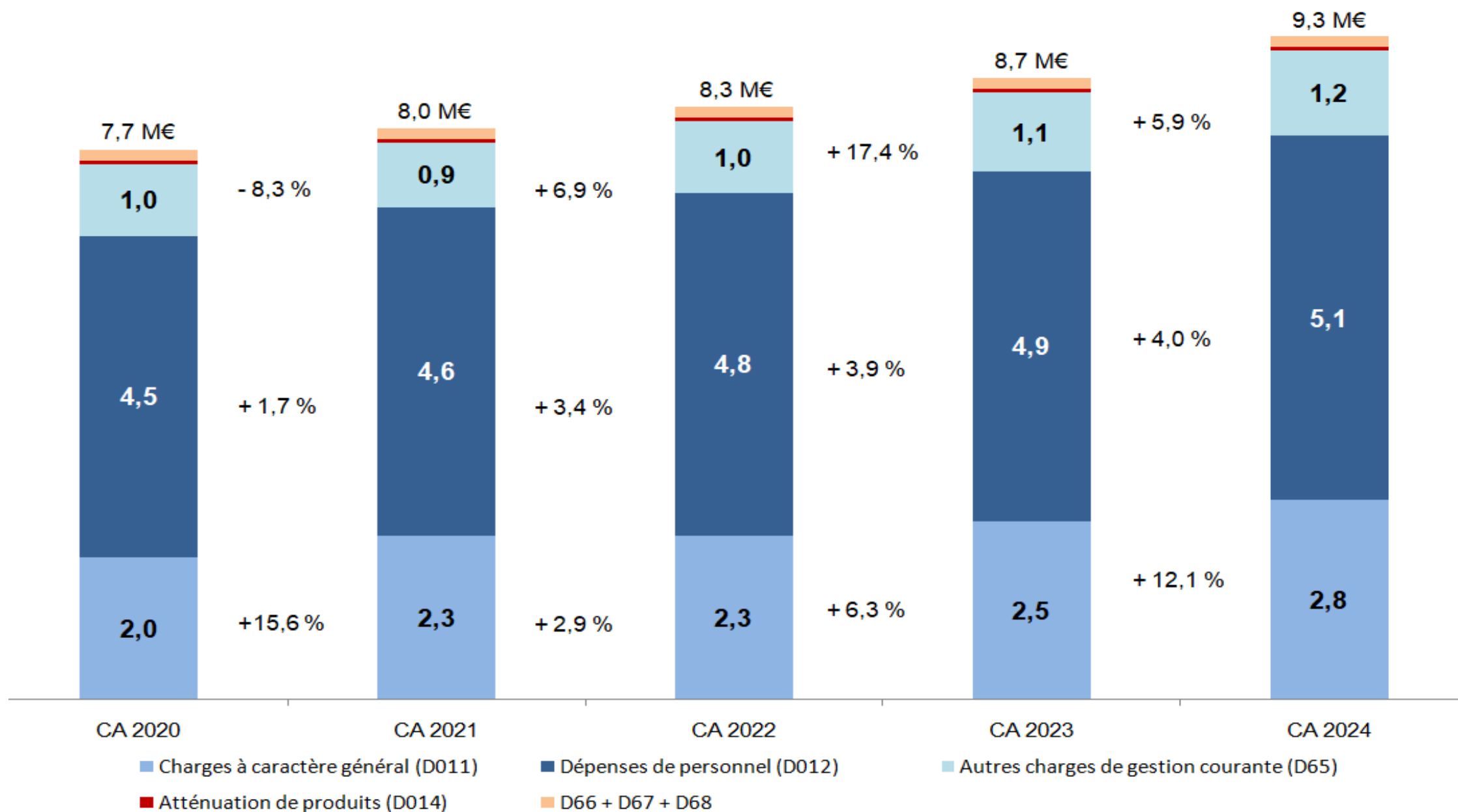
Prévision stable pour 2025 (125 000 €)

2. Évolution prévisionnelle des dépenses

Les mesures générales qui impactent le BP 2025 :

- Inflation en décélération
- Augmentation des charges du personnel : + 4 points, soit + 60 000 €
 - + 3 points par an de 2025 à 2028 des cotisations employeur à la CNRACL
 - fin de la compensation par l'État de la hausse d'1 point à l'URSSAF instaurée en 2024

Verneuil d'Avre et d'Iton - Détail des dépenses réelles de fonctionnement (en k€)



► Charges à caractère général (D011)

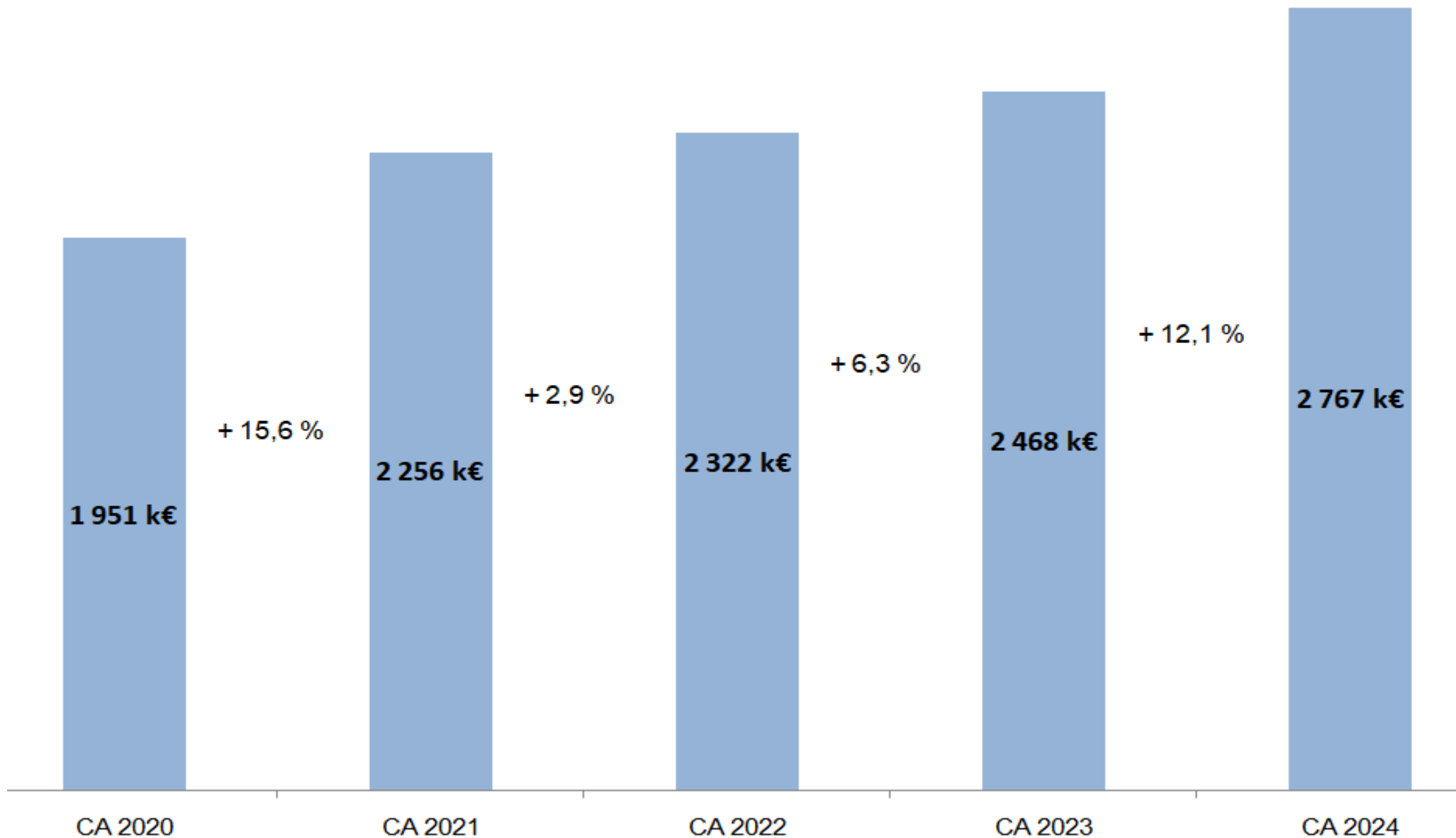
Hausse de 12 % en 2024 liée notamment aux divers évènements et manifestations : *80 ans de la libération de Verneuil ; 10 ans des PMS ; passage de la flamme olympique*

→ Zoom sur les dépenses de fluides qui se stabilisent

	CA 2022	CA 2023	CA 2024
Eau et Assainissement	45 164	41 783	38 953
Électricité	412 019	320 234	379 779
Gaz	49 254	125 497	88 757
Fuel	79 852	62 878	63 344
Carburant	50 362	52 788	46 262
Total	636 651	603 180	617 095

→ Inscription prudente au BP 2025 : 627 000 €

Verneuil d'Avre et d'Iton - Charges à caractère général (en k€)



► Charges de personnel (D012)

Effectif au 1^{er} janvier 2025 :

- 93 titulaires et stagiaires
- 41 non titulaires

Mesures 2025 :

- Gel du point d'indice
- Augmentation de 3 points du taux de cotisation vieillesse à la CNRACL
- ↪ Soit une **augmentation prévisionnelle de 2,7 %** par rapport au CA 2024

➔ Évolution des effectifs depuis 2020

	2020	2021	2022	2023	2023
Titulaires et stagiaires	97	98*	96*	94*	93*
Non titulaires	39	38	35	41	41
Contrats aidés	3	1	1	0	0
TOTAL	139	137	132	135	135

*dont 2 à temps non complet

*dont 4 à tnc

*dont 6 à tnc

*dont 5 à tnc

➔ Répartition des titulaires par catégorie

Catégorie A : 3	Catégorie B : 8	Catégorie C : 82
-----------------	-----------------	------------------

➔ Évolution de la masse salariale depuis 2020

2020	% évol	2021	% évol	2022	% évol	2023	% évol	2024	% évo	2025	% évo
4 520 856 €	- 0,57	4 598 560 €	1,72	4 755 649 €	3,42	4 941 193 €	3,90	5 139 152 €	4	5 277 000 €	2,7

► Les subventions (D65)

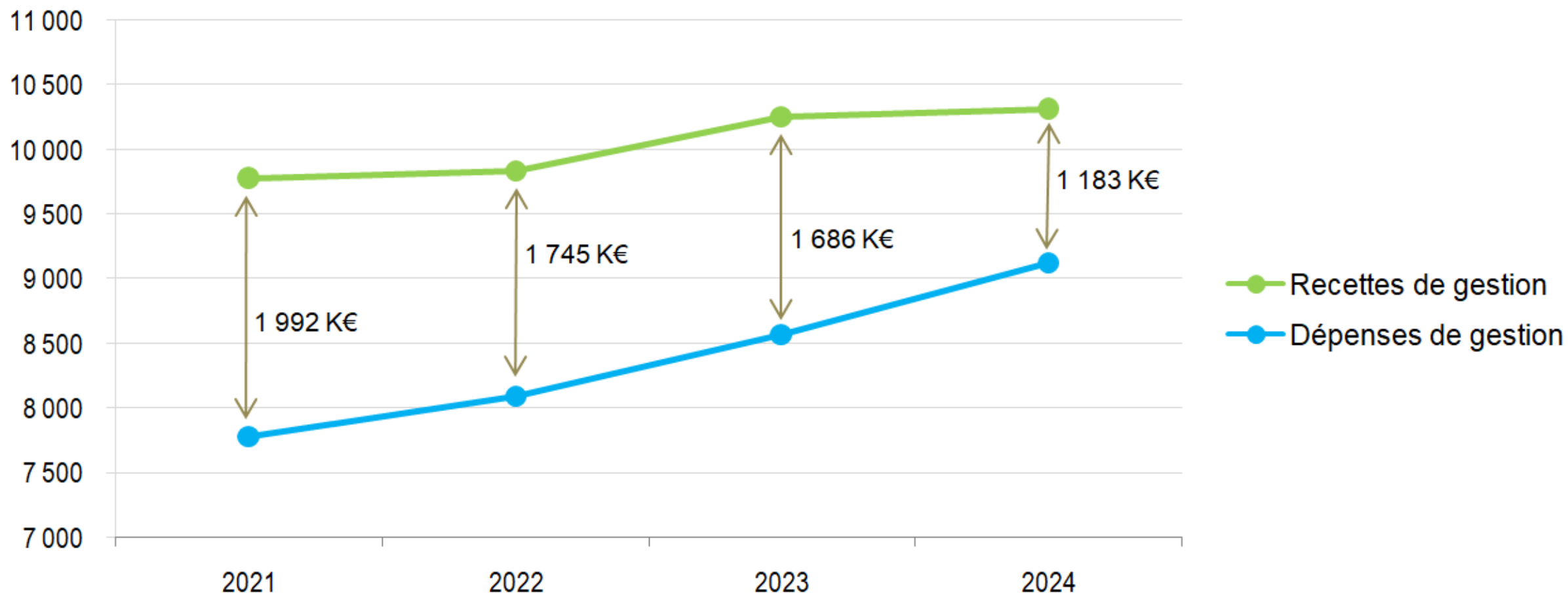
- **Hausse de la subvention au CCAS** de 350 000 € à 380 000 €
- **Stabilisation des subventions aux associations** (*présentation en détail lors du vote du BP 2025*), mais **augmentation de la participation** aux frais de fonctionnement de **l'école Saint-Nicolas** suite à une légère hausse des effectifs
- **Participation au SDIS** : 205 114 €
- **Report** de la participation **de 15 000 € de la commune** pour les aides **aux particuliers** dans le cadre de l'OPAH (*travaux pour amélioration de l'habitat*).

► Les charges financières (D66) : + 3,97 %

Intérêts des emprunts : **112 806 €** en 2025

Verneuil d'Avre et d'Iton - Évolution des recettes et dépenses de gestion (en k€)

	2021	2022	2023	2024	% /an
● Recettes de gestion	9 776	9 839	10 259	10 311	↗ 1,79 %
● Dépenses de gestion	7 784	8 094	8 573	9 128	↗ 5,45 %



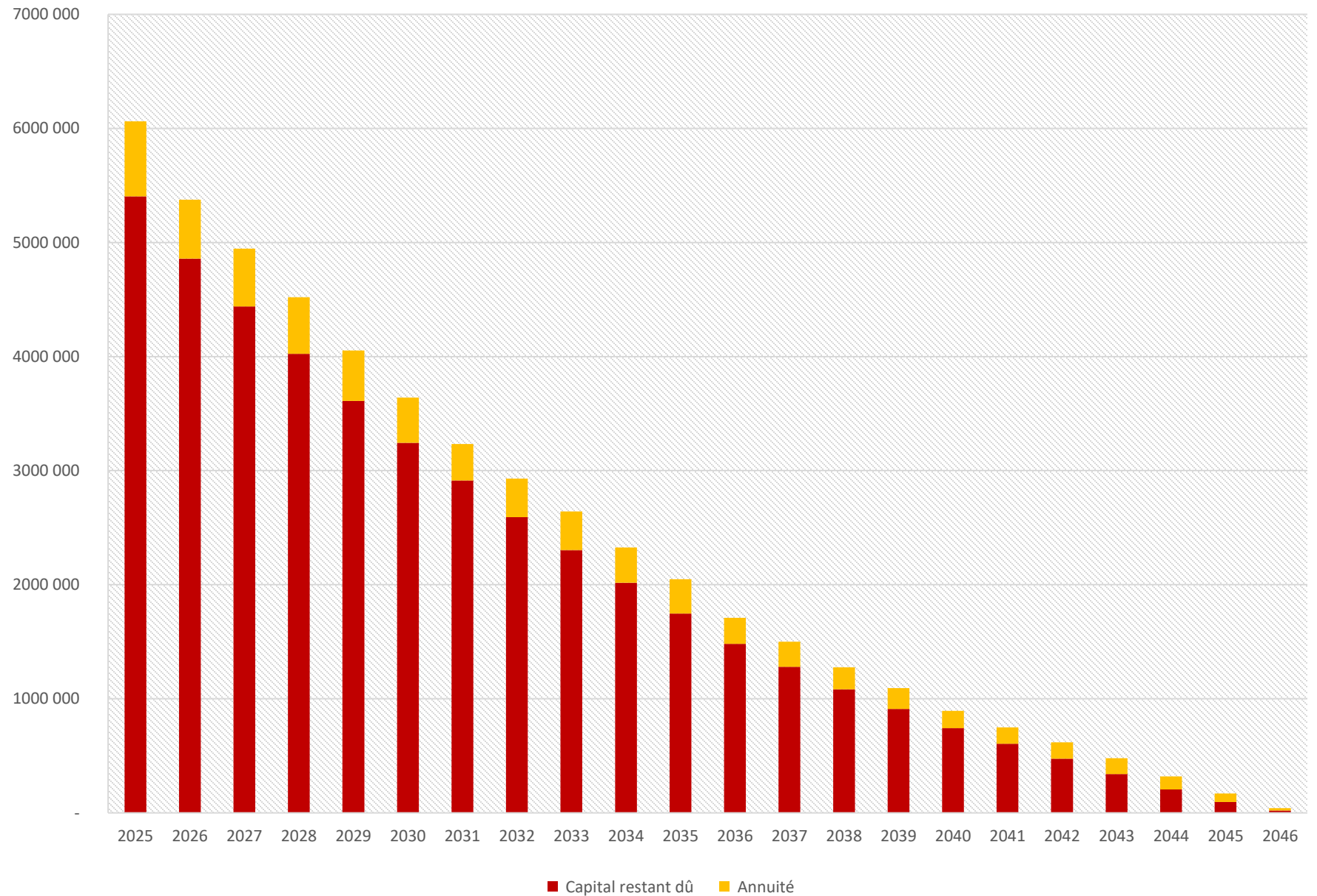
Section d'investissement

1. L'état de la dette

- **Capital restant dû au 1^{er} janvier 2025 : 5 404 295 €**
- **Remboursement du capital des emprunts en 2025 : 546 125 €**

Exercices	Capital restant dû	Annuité
2025	5 404 295	658 931
2026	4 858 170	517 943
2027	4 439 637	505 383
2028	4 024 895	494 733
2029	3 611 901	440 820
2030	3 244 441	395 661
2031	2 914 417	318 524
2032	2 591 160	338 473
2033	2 303 636	338 473
2034	2 017 665	308 479
2035	1 747 831	300 010
2036	1 480 745	228 868
2037	1 279 575	220 022
2038	1 083 370	193 484
2039	910 090	183 272
2040	743 531	150 152
2041	606 943	142 699
2042	474 893	142 699
2043	339 870	138 488
2044	205 984	113 163
2045	94 698	75 092
2046	20 243	20 171

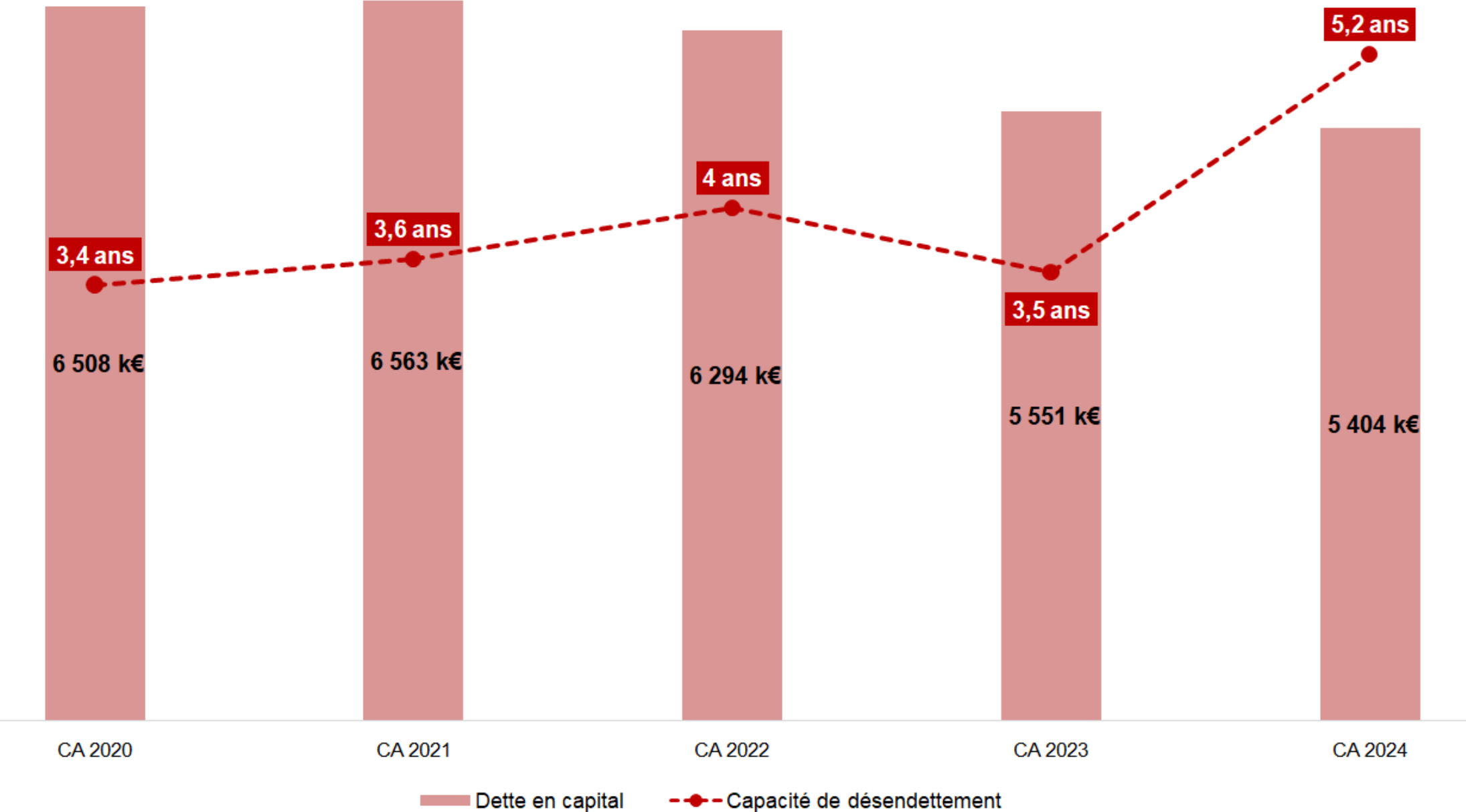
PROFIL D'EXTINCTION DE DETTE AU 31/12/2024



Épargne brute 2024	Recettes réelles de fonctionnement - Dépenses réelles de fonctionnement = 1 036 660 €
Épargne disponible ou nette 2024	Épargne brute - Remboursement en capital = 278 989 €
Capacité de désendettement	Encours de la dette au 31 déc. 2024 / Épargne brute = 5,2 années

- **Autofinancement** des investissements en 2024 : 852 567 €
- Autofinancement 2025 estimé à 1 100 000 €

Verneuil d'Avre et d'Iton - Dette et capacité de désendettement (en k€)

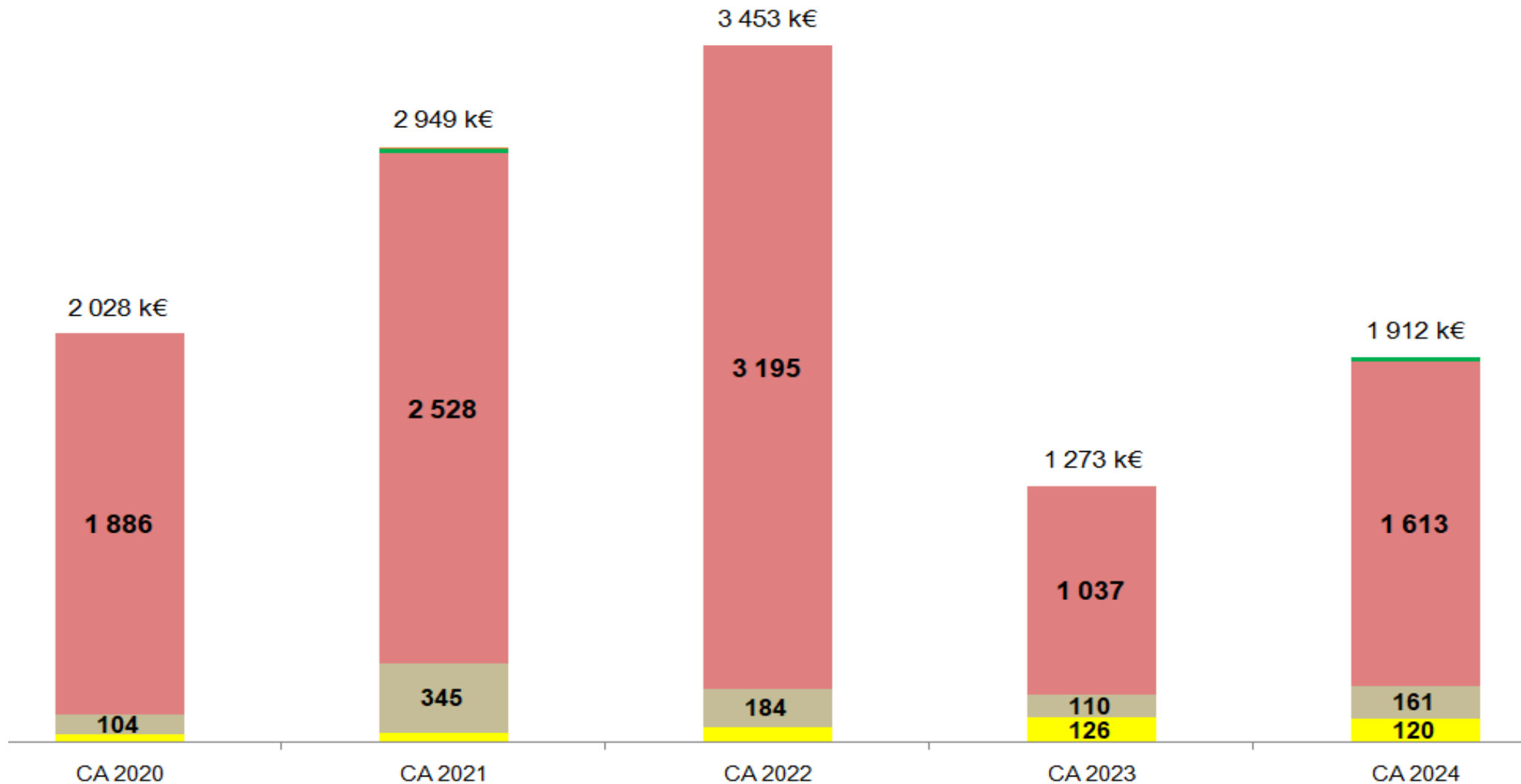


2. Les principaux investissements en 2025 (les montants seront communiqués lors du vote du BP)

- Aménagement de la place Modeste Leroy de Francheville
- Rénovation de la salle des fêtes et son aménagement en salle de spectacles polyvalente
- Travaux de réhabilitation du point de vente « le relais de Francheville »
- Travaux d'électricité et acquisition d'une chambre froide pour la supérette
- Remplacement des fenêtres de l'école Modeste Leroy
- Réalisation d'équipement sportif : *pumptrack*
- Poursuite des travaux de réhabilitation des services techniques
- Extension de la vidéo-protection

- Poursuite du programme de relamping avec le SIEGE (rues Bret, Barrettes, Hugo, Joffre, Vlaminck...) et enfouissement des réseaux rue des Bouchers
- Travaux pour la défense extérieure contre l'incendie : *mise aux normes des points d'eau*
- Participation aux travaux de réfection des chaussées et trottoirs (INSE)
- Maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'un club house football et pose de la première pierre
- Travaux d'électricité et couverture de Notre-Dame
- Travaux de couverture de la Tour Grise
- Acquisitions diverses de matériels pour les services techniques
- Aménagement permanent du giratoire Aristide Briand et diverses réfections de parkings et voiries
- Remplacement de fauteuils au cinéma

Verneuil d'Avre et d'Iton - Principales dépenses d'investissement en k€ (hors remboursement d'emprunts)



- Dotations (D10)
- Immobilisations corporelles (D21)
- Opérations d'équipement (D45)
- Immobilisations incorporelles (D20 hors D204)
- Subventions versées (D204)
- Immobilisations en cours (D23)
- Autres immobilisations financières (D27)
- Autres dépenses d'investissement hors dette

3. Les recettes d'investissement

- Subventions prévisionnelles : 2 224 000 € (salle de spectacles, défense contre l'incendie, aménagement place de Francheville...)
- FCTVA estimé à 650 000 €
- Taxe d'aménagement : 45 000 € (réforme liquidation par DGFIP à la déclaration d'achèvement des travaux)
- Emprunt avoisinant 1 000 000 € pour équilibrer la section d'investissement
- Poursuite du désendettement à hauteur de 546 126 € en 2024.

Le budget annexe « Le Clos du Forestier »

Poursuite de la commercialisation des parcelles

Prévision de cession de 3 lots en 2025 : identique à 2024

La préparation budgétaire 2025 s'inscrit dans la lignée des priorités fixées pour le mandat et notamment :

- ➔ le **rayonnement de la ville** en tant que pôle majeur du sud de l'Eure avec la réhabilitation de notre salle de spectacles polyvalente ;
- ➔ le **maintien du soutien au tissu associatif** tant en subventions qu'en concours en nature (*locaux, prêt de matériel...*) et poursuite de l'action envers les plus défavorisés (associations caritatives, CCAS)
- ➔ la **poursuite d'actions en faveur du sport et de la jeunesse** : club house football, piste de pumptrack (*si obtention des subventions*) ;
- ➔ la **défense du commerce et des services de proximité** particulièrement à Francheville (*travaux supérette, dépôt de pains*) ;
- ➔ le **développement culturel et l'animation pour tous** : maintien d'un programme riche et diversifié ;

- ➔ La **sécurité** avec l'extension du périmètre de vidéo-protection ;
- ➔ La **préservation du cadre de vie** (*enfouissement des réseaux, réfection voiries dont place Francheville*).

La mise en œuvre de ce programme d'investissement ambitieux (+ 4 M €) en 2025 demandera à conjuguer **stabilisation de l'épargne**, avec **maximisation des subventions** dans un contexte de rigueur accrue, et **ré-endettement maîtrisé**.